

UO 8/09/2009

## ► Retraites. L'Udaf 49 contre une remise en cause des droits familiaux

Alors que le Ministre en charge de la famille, Xavier Darcos étudie une possible remise en cause des droits familiaux en matière de retraite, l'Udaf 49 (Union départementale des associations familiales de Maine-et-Loire) rappelle ses positions : « La politique familiale française repose sur la prise en compte des enfants dans l'ensemble des dispositifs. Dans ce cadre, la majoration de durée d'assurance vise à permettre aux familles ayant des enfants d'avoir des durées d'assurance similaires à celles des familles sans enfant. Elle vise aussi à compenser les inégalités rencontrées par les mères de famille

en matière d'évolution professionnelle, de salaire et donc de retraite. »

### **Ne pas pénaliser les mères**

« L'Udaf 49 s'oppose à toute disposition qui pénaliserait les mères et demande au gouvernement de tout faire pour maintenir les huit trimestres de majoration de durée d'assurance accordés aux mères de famille. Elle est opposée à la remise en cause de ces droits et à toute disposition qui aurait pour principal objectif la réalisation d'économies au détriment de celles-ci. »